



Mon boss me reclame de l'argent

Par **linomorgan**, le **15/12/2010** à **23:52**

Bonsoir,
Je suis étudiant pharmacien.
J'ai travaillé pendant un an chez une pharmacienne en dehors de mes études.

Or elle me reclame de l'argent.

En effet, elle ne me faisait pas cotiser la mutuelle obligatoire car elle pensait qu'elle pourrait y échapper.

Moi je n'ai rien demander!

Et maintenant, la mutuelle a précisé à ma boss qu'elle devait payer.

Elle me réclame ainsi ma part!

Sachant que je n'ai plus de contrat chez elle..

Suis-je dans l'obligation de régler cette somme? Si non, sur quel texte je peux m'appuyer?

Merci, le droit n'est vraiment pas mon domaine...

Par **corima**, le **15/12/2010** à **23:54**

Dites lui que vous ne comptez pas payer une mutuelle dont vous n'avez pas bénéficié de part son erreur. Qu'elle l'assume seule